



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
18 avril 2019
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2519/2015*, **

Communication présentée par : Z. I.
Au nom de : Z. I.
État partie : Fédération de Russie
Date de la communication : 5 juin 2014
Question(s) de fond : Disparition forcée d'un proche en Tchétchénie

Le 27 juillet 2018, le conseil n'ayant pas répondu à sa demande de commentaires sur les observations de l'État partie concernant le fond, malgré trois rappels, le Comité a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2519/2015.

* Adoptée par le Comité à sa 123^e session (2-27 juillet 2018).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Yadh Ben Achour, Ilze Brands Kehris, Sarah Cleveland, Ahmed Amin Fathalla, Olivier de Frouville, Christof Heyns, Bamariam Koita, Marcia V. J. Kran, Duncan Laki Muhumuza, Mauro Politi, José Manuel Santos Pais, Yuval Shany et Margo Waterval.

